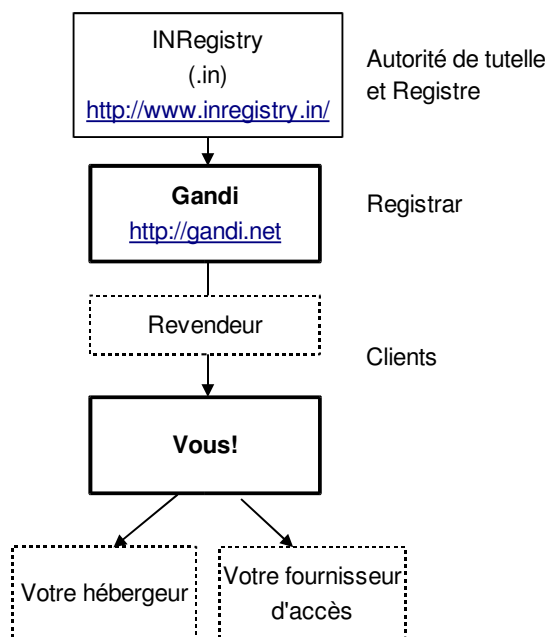


En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .IN supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales](#) d'enregistrement de noms de domaine, notamment « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de vos codes d'accès à l'adresse <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .IN.1. Autorité de tutelle et Registre

.IN est l'extension officielle de l'Inde. Le schéma suivant présente les intervenants et l'organisation du nommage pour cette extension:



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .IN.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .IN, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .IN, définies par le Registre INRegistry, consultables à l'adresse: <http://www.inregistry.in/policies/>

Article .IN.3. Conditions particulières

Les conditions particulières pour l'extension .IN sont disponibles sur <http://www.gandi.net/domain/in/info>.

Les domaines .IN de second niveau sont ouverts à tous. Par exception à Nos [Conditions Générales d'enregistrement](#), la durée maximale d'enregistrement est de **5 ans**.

Certains noms sont réservés par le Registre: http://www.inregistry.in/policies/reserved_names

Article .IN.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur: <http://www.gandi.net/domain/price/detail/in/>

Article .IN.5. Règlement des litiges

Le Registre INRegistry a mis en place une procédure de résolution

des litiges (INDRP) spécifique pour les domaines en .IN, ainsi que des règles d'application:

- processus de résolution des litiges: http://www.inregistry.in/policies/dispute_resolution/
- Procédure de résolution des litiges (INDRP): http://www.inregistry.in/policies/dispute_resolution/indrp
- Règles de procédure de l'INDRP: http://www.inregistry.in/policies/dispute_resolution/indrp_rules
- Arbitres accrédités: http://www.inregistry.in/policies/dispute_resolution/arbitrators
- Décisions INDRP: www.inregistry.in/policies/dispute_resolution/dispute_decisions/

Article .IN.6. Transfert

Les règles applicables au transfert (changement de Registrar) sont exposées sur le lien suivant: http://www.inregistry.in/faqs/for_registrants/transfer_faq

Avant de demander un transfert de domaine, assurez-vous notamment que Vous avez bien fourni le code d'autorisation (fourni par Votre Registrar actuel), et que Votre domaine:

- n'est pas verrouillé (statut TransferProhibited);
- n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration);
- a été créé depuis plus de 60 jours, ou renouvelé/transféré depuis plus de 7 jours.

La date d'Expiration reste la même après le transfert, aucun renouvellement n'est effectué lors du transfert.

La transfert de Registrar avec changement de propriétaire simultané (Trade) n'est pas disponible.

Article .IN.7. Procédure de Destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 30 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».